

AIDES A DISPOSITION DES ENTREPRISES POUR FINANCER LE PROGRAMME DE FORMATIONS STRATEXIO

FONDS FORMATION (OPCO)

Les frais de formations collectives (4 500 € HT) peuvent être pris en charge partiellement, de 1 200 à 2 000 € HT voire l'intégralité en fonction des organismes). En revanche Stratexio ne pratique pas la subrogation de paiement.

Déposer le devis, le programme et la convention de formation un mois avant le démarrage de la formation auprès de votre organisme de formation

BPI EXPORT / ASSURANCE PROSPECTION

La formation peut être prise en charge partiellement **si la demande est réalisée avant le début du programme.**

En fonction des thèmes traités, **les frais de consultants experts** peuvent être pris en charge dans l'AP/BPI export- ex. Coface (préparation de l'entreprise aux normes marchés visés, frais de communication etc..). Il existe également une ligne pour **les frais de formation lié à l'export**

Contact référent BPI local : <https://www.bpifrance.fr/Contactez-nous>

Vérifiez votre éligibilité sur : <https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Garanties-et-assurances/Assurance-prospection-a-l-international/Assurance-prospection>

SERVICES FISCAUX

Il est possible de déduire de ses impôts un crédit d'impôt pour la formation des dirigeants d'entreprise : Programme annuel : 42 heures

Site : <https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/2079-fce-fc/fiche-daide-au-calcul-credit-dimpot-formation-des-dirigeants>

Formulaire CERFA : https://www.impots.gouv.fr/portail/files/formulaires/2079-fce-fc/2018/2079-fce-fc_2039.pdf

CONSEIL REGIONAL OU CCI INTERNATIONAL REGIONAL

Les frais de consultants experts (1 500 €/jour) peuvent être pris en charge par certains programmes régionaux. Se renseigner auprès des régions.

Infos et contact : Conseiller Team France Export

CERTAINES FEDERATIONS PROFESSIONNELLES

ex. l'UIMM territoriale dans le cas où la structure pilote le club Stratexio.

Contact : <https://uimm.fr/qui-sommes-nous/organisation/les-cst/>

LES AIDES PUBLIQUES :

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/aides-export>

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/formation-chef-entreprise>